

## Délibération n° 2018-01-40

Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Communautaire du 01 mars 2018

### Objet

Approbation de la  
déclaration de projet  
n° 2 emportant mise  
en compatibilité du  
Plan Local  
d'Urbanisme de  
Brassac-les-Mines

### Rapporteur

COSTON David

### Date de convocation

22 février 2018

### Date d'affichage du compte-rendu

8 mars 2018

### Nombre de conseillers

En exercice : 126  
Présents : 95  
Votants : 103  
Pour : 103  
Contre : 0  
Abstentions : 0

L'an deux mille dix-huit, le 1<sup>er</sup> mars à 18h00, le conseil communautaire de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle de spectacle Animatis de la commune d'Issoire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BACQUET, Président.

Présents avec voix délibérante :

ALETON Danielle	ALLART Sébastien	ARCHIMBAUD Guy
	BACQUET Jean-Paul	
	BARRAUD Bertrand	
BARTHOMEUF Serge	BASTIEN Gérard	BAYSSAT Marie
	BERIOT Didier	
BERTHELOT Pascal	BESSEYRE Fabien	BESSON Jean-Louis
BLANJARD Michel	BONNAFOUX Daniel	BOURG François
BOURGNE Françoise	BOYER Elie	
BRUN Pascale		CHABAUD Christian
	CHANAL Jean-Paul	
CHANY Georgette	CHASSANG Jean-Pierre	CHASSANY Georges
CHAZALON Robert	CHEYNOUX Gérard	CODRON Maryse
COLLET Jean-Pierre	THEVENET Emilie (S)	CORRE Jean-Marie
CORREIA Emmanuel	COSTE Yves	COSTON David
	CREGUT François	CROZE Yves-Serge
DABERT Jean-Claude		DENAIVES Catherine
	DESGEORGES André	
DRUELLE Jean-Claude	DUBESSY Florence	DUBOST Philippe
DYNDAS Eric	EMIREN Bernard (S)	ESPEIL Michel
FANJUL José	MAISONNEUVE Alain (S)	FRAISSE Pierre-Luc
GARNAVAULT Philippe	GAUDRIALT Damien	GAUTHIER Isabelle
		GOUEZEC Jean-François
		GREGORIS Cécile
GUEUGNOT Jean-Pierre	HERBST Nadine	
IGONIN Bernard	JAFFEUX Sébastien	JAMON Marc
MAGAUD Hervé (S)		LABUSSIÈRE Jean-Marc
LAGARDE Maguy	LAMOUREUX Jean-François	LANCRENON Maria
LE GAL Claude	LEGENDRE Denis	LENEGRE Jean-Louis
		LIVET Bertrand
MAERTEN Christian	MAHOUDEAUX Gaëlle	MARAIS René
MARTINANT Pierre		MASSEBOEUF Claude
MEALLET Roger-Jean		
NICOLLET Michel	OLIVIER Christian	PAILLONCY Brigitte
PELISSIER Patrick	PELOU Michel	PEREIRA-MAURIAT Christine
PERRON Jean-Yves	PETELH Sandra	PIERZCHALA Freddie
	PRADIER Laurent	RAVEL Pierre
RKINA Mohamed		ROCHETTE Christophe
RODDIER Gilles		ROUSSEL Chantal
		SAUVANT Jean-Pierre
SAUX Marie-Pierre	THEVIER Gérard	TINET Georges
	TOULOUZE Michel	VARISCHETTI Martine
VEISSIERE Bernard	LOOS Thierry (S)	ZANIN Nathalie

**Absents ayant donné pouvoir (8) :** BARRÉ Annick à JAMON Marc ; BRONNER Dyrick à PEITHEIL Sandra ; BRUNETTI Graziella à PEREIRA-MAURIAT Christine ; DESVIGNES Jean à GREGORIS Cécile ; HERCEGFI Serge à TINET Georges ; LETELLIER Josiane à SAUVANT Jean-Pierre ; MONIER-FIEVET Jean-Marc à NICOLLET Michel ; ROUX Bernard à CORRE Jean-Marie.

**Absents représentés (5) :** CONTOUX Michel ; ESBELIN Nicole ; FRADIN Guy ; JOLIVET Sylvie ; VIALLET Richard.

**Absents (23) :** ASTIER Raymond ; BARBET Laurent ; BARDY André ; BERENBAUM Emeric ; BERNARD Jean-Paul ; CHALLET Vincent ; CHANIMBAUD Lionel ; COSTON Marie ; DE MULDER Jean-Pierre ; DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette ; GELLY Guy ; GIMEL Edwige ; GRAILLE Jean-Louis ; GREGOIRE Nathalie ; KAROUTZOS Christian ; LEROY Véronique ; MARUCA Vincent ; MOREL Jacques ; POMEL Michel ; ROCHE Roger ; ROUBERTOU Didier ; SALVINI Luc ; TIXIER Luc.

**Secrétaire de séance :** Emilie THEVENET.

**VU** le code de l'urbanisme, et notamment les articles L. 153-54 à L. 153-59 ;

**VU** la délibération du Conseil municipal de Brassac-les-Mines en date du 24 août 2004 approuvant le Plan local d'urbanisme (PLU) ;

**VU** la délibération du Conseil municipal de Brassac-les-Mines en date du 19 septembre 2014 engageant la procédure de déclaration de projet n° 2 emportant mise en compatibilité du PLU ;

**VU** le compte rendu de la réunion d'examen conjoint en date du 9 mars 2017 ;

**VU** l'avis favorable du commissaire enquêteur en date du 15 décembre 2017 ;

**CONSIDÉRANT** que le projet est prêt à être approuvé, et qu'il comprend :

- le rapport de présentation ;
- le règlement et le plan de zonage du PLU modifiés ;
- l'évaluation environnementale relative au projet de valorisation de l'ancien terroir de schistes houillers en date de septembre 2016 ;

**CONSIDÉRANT** que le dossier relatif à la déclaration de projet est tenu à la disposition du public à l'Agglo Pays d'Issoire et à la mairie, aux heures et jours d'ouverture au public, ainsi qu'à la sous-préfecture d'Issoire ;

**CONSIDÉRANT** que la délibération fera l'objet d'un affichage à l'Agglo Pays d'Issoire et en mairie durant trois mois et d'une mention dans un journal diffusé dans le département ;

**Les membres du conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Rapporteur et après en avoir délibéré, décident à l'unanimité d'approuver la déclaration de projet n° 2 emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Brassac-les-Mines.**

Cette délibération deviendra exécutoire à compter de sa réception en sous-préfecture, sous réserve de l'accomplissement de mesures de publicité visées ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Jean-Paul BACQUET



Publié et certifié exécutoire  
Issoire, le 09/03/2018

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 09/03/2018